

Ministère de la coopération internationale

- quote verbal

15.7.1974

4 Dec

3 Dec

Kigali, le 15 Juillet 1971

N°



Ministère de la Coopération
Internationale

A Son Excellence Monsieur le Président
de la République Rwandaise

à

K i g a l i

Réf. N° :
Annexe :
Objet :

Monsieur le Président,

A en croire les informations recueillies par la délégation rwandaise au cours de sa récente mission en Ouganda l'ouverture de la frontière entre ce pays et le nôtre et d'une manière générale, la normalisation de nos relations ne s'annoncent pas très proches sauf heureuse surprise.

Or, pour peu qu'elle se prolonge, cette fermeture unilatérale de la frontière par les autorités ougandaises risque d'entraîner des conséquences désastreuses pour l'économie de notre pays notamment par la perturbation de nos voies de transport et singulièrement celles du café notre principal produit d'exportation qui en plus de la délicate de son marché saisonnier se trouve exposé à toutes sortes d'avaries si l'on n'en garantit pas l'acheminement par des voies sûres.

Aussi face à cette situation qui peut, si l'on n'y prend garde, devenir alarmante me permettrai-je de soumettre à l'appréciation de Votre Excellence quelques propositions qui ne sont d'ailleurs rien d'autre que des possibilités qu'il serait peut-être utile d'explorer.

Tout d'abord la proposition qui semble la plus efficace et la plus rapide dans l'immédiat serait de mettre à l'épreuve nos meilleurs amis parmi les diplomates c'est-à-dire ceux des représentants à KIGALI des pays qui bénéficient d'une certaine audience auprès du nouveau régime ougandais (je songe en premier lieu au Chargé d'Affaires d'Israël, à l'Ambassadeur des Etats-Unis d'Amérique, à l'Ambassadeur d'Allemagne, à l'Ambassadeur de la République Démocratique du Congo etc...) pour qu'ils conjurent le Général Amin d'ouvrir immédiatement la frontière de son pays ne fût-ce que pour le passage et le transit de notre café et de nos minerais.

/...

En même temps négocier avec la République Unie de Tanzanie un quota d'exportation de notre café qui pourrait être embarqué à DAR-ES-SALAAM via BUJUMBURA et KIGOMA. En effet, il me revient que la Tanzanie accorde cette année par exemple à notre voisin le BURUNDI un quota d'exportation par ses ports et ses chemins de fer de cinq mille tonnes (5.000 T) de café marchand.

Nous pouvions obtenir le même quota, sinon plus, compte tenu de nos excellentes relations et surtout de la gravité du fléau qui s'abat sur notre pays.

Pour ce faire, je suggérerais, vu l'urgence l'envoi immédiat d'une mission à BUJUMBURA et à DAR-ES-SALAAM chargée de négocier et à mettre au point avec les Gouvernements et les Etablissements respectifs compétents en la matière, les voies et moyens d'exécution des accords à intervenir. La mission projetée serait conduite de préférence par un Ministre et comprendrait en outre quatre représentants respectivement du Ministère de la Coopération Internationale, du Ministère des Finances, du Ministère du Commerce des Mines et de l'Industrie et de la Banque Nationale du Rwanda.

Ensuite, compte tenu de la cordialité qui caractérise les relations de notre pays avec la Tanzanie et en particulier de l'estime qui entoure Vos relations personnelles avec le Président NYERERE, Vous pourriez lui demander d'user de son influence auprès des autorités du KENYA pour qu'elles amènent l'UGANDA à lever l'embargo jeté sur notre pays faute de quoi l'Ouganda, qui est lui aussi un pays enclavé, pourrait aussi se voir appliquer les mêmes mesures de rétorsion de la part du Kenya.

En outre nous pourrions adresser à une aide bilatérale ou multilatérale (CEE, ONU, ses agences, ses institutions spécialisées) une demande d'intervention exceptionnelle (financement d'un transport par la voie aérienne). Pour ce qui est de la Communauté Economique Européenne d'ailleurs, une telle intervention est expressément prévue dans la deuxième Convention de YAOUNDE.

Il faut néanmoins reconnaître que cette procédure peut s'avérer longue voire onéreuse et partant mal répondre à notre situation (exportation de café) qui requiert une solution urgente.

Enfin, comme il se pourrait qu'au bout de son périple le Général Amin rende vite au Président MOBUTU et qu'au centre de leurs pourparlers se trouverait le problème de la réconciliation entre le SOUDAN et l'UGANDA, ne pourriez-Vous pas Monsieur le Président, demander à Votre homologue de la République Démocratique du Congo que cette tentative de médiation s'étende aussi à notre pays ?

Bref, s'agissant de la "reconnaissance" du régime Amin, je persiste à croire que notre pays devrait toujours s'en tenir aux principes directeurs de sa politique extérieure notamment ceux de ne reconnaître que les Etats et non les régimes ou les gouvernements, la non-ingérence dans les affaires intérieures des autres Etats, le règlement pacifique des différends etc...

Pour tout dire, par le temps qui court le Rwanda ne tirerait aucun titre d'honneur à troquer sa reconnaissance contre quelques sacs de..... encore moins contre des menaces quelle qu'en soit l'ampleur ou la gravité.

Telles sont, Monsieur le Président, les réflexions que j'ai cru de mon devoir de soumettre à votre appréciation dans le seul but d'en venir à bout à l'imbroglie ougandais. Je ne demanderai pas d'autre excuse pour ces longueurs que celle de reconnaître qu'elles sont involontaires.

Le Ministre de la Coopération
Internationale

nsanzimana
S. NSANZIMANA.-

*Les missions en cours
conduites par un ministre
- mais pour une question précise
- notamment la poursuite de conventions
amorçées avec le premier gouvernement*

B